



REPERES



DG Éducation et culture
Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie



CVCE
CENTRE VIRTUEL DE LA
CONNAISSANCE SUR L'EUROPE



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

COHESION CULTURELLE ET EXPANSION DES IDÉES SUR LE TERRITOIRE EUROPÉEN A TRAVERS LES SIÈCLES

REGLES DU MEMORY GEANT

Le Memory se compose de 21 paires de cartes (42 cartes au total). Dans la salle, on aura disposé deux panneaux d'affichage (ou l'on disposera de deux pans de mur) où l'on affichera, sur l'un, toutes les cartes découvertes et, sur l'autre, les paires constituées.

Au début du jeu, l'ensemble des cartes est mélangé puis étalé face contre le sol.

Le premier joueur retourne deux cartes de son choix.

Les cartes découvertes sont d'abord affichées sur le panneau prévu à cet effet.

Le joueur vérifie ensuite s'il peut former une paire de cartes relatives à la même période historique. Si c'est le cas, il transfère les deux cartes sur l'autre panneau et justifie son choix. Si l'appariement est correct, le joueur rejoue ; si non, un autre joueur découvre deux cartes. Et ainsi de suite...

Le jeu se termine quand toutes les cartes ont été découvertes et les paires formées.

Le gagnant est le joueur qui a réuni le plus de paires.



NB : Dans le principe, il s'agira dans ce module non pas de former des paires identiques mais de faire des associations de cartes relatives à une même période historique.

Les joueurs qui tendent de former une paire expliquent leur choix avec le soutien de l'animateur. Ce dernier soulignera à chaque fois ce qui fait l'unité culturelle de l'Europe...

Les cartes devront être de grand format (A4 minimum) et plastifiées pour jouer à plat, à même le sol.

Ce module devra être réalisé en 2 heures maximum. L'animateur dispose de la solution (les appariements prévus et légendés) et d'une frise historique.



L'enseignement, c'est d'abord le partage des connaissances, la transmission et l'échange de savoirs. La présente présentation peut être utilisée librement dans le cadre de formations scolaires et extra-scolaires non lucratives. Pensez libre et citez la source !

Avertissement : ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Ce document reflète uniquement les opinions de l'auteur. Les partenaires et la Commission ne sauraient être tenus responsables de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.



REPERES



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Avec le concours des Agences nationales :

